



Interclubs régionaux

Instructions pour les capitaines d'EQUIPES

1. Le délégué interclubs

Pour chaque journée d'interclubs le club visité désigne un responsable interclubs
Les rencontres sont organisées conformément au règlement des Championnats de Belgique INTERCLUBS.

2. Une semaine avant la rencontre

- Envoi d'un courrier par le capitaine ou le délégué interclubs au club visiteur.
- Fournir les renseignements utiles pour la bonne organisation de la rencontre :
 - Plan d'accès au club
 - L'équipe rencontrée (division, le nom du capitaine ...)
 - Nombre de terrains pour la rencontre
 - Revêtement des courts
 - Marque des balles
 - Possibilité de réserver des repas ...

3. Le jour de la rencontre

- Mercredi 15 H : Jeunes filles -11 (2 simples + 1 double)
Jeunes filles -13 / -15 / -17 (3 simples + 1 double)
Le tour final des jeunes filles se joue le dimanche à partir de 14 heures
- Jeudi 9 H : Messieurs 65 ans (3 Doubles Open)
- Samedi 9H : Jeunes mixtes -9 (2 simples + 1 double)
Jeunes gens -11 / -13 / -15 / - 17 (3 simples + 1 double)
- Samedi 14 H : Dames + Messieurs 35 & 45 ans
- Dimanche 9 H : Messieurs 6 joueurs / 4 joueurs
- Dimanche 14 H : Dames 25 – 35 – 45 – 55 ans
Messieurs 55 – 60 ans
- Mardi 14 H : Messieurs 70 ans
- Jeudi 14 H : Messieurs 65 ans

• Répartition des terrains

- 2 équipes pour 3 terrains : alterner les matchs
Match 1+2+3 : équipe A ► 2 terrains équipe B ► 1 terrain
Match 4+5+6 : équipe A ► 1 terrain équipe B ► 2 terrains ...
- Si un match est envoyé par le responsable interclubs à l'extérieur du club : obligation de présenter au capitaine la photocopie concernant l'agrégation du terrain.
- Les terrains couverts comptabilisés pour l'engagement des équipes interclubs doivent être mis obligatoirement à leur disposition (aucune excuse tolérée).
- En cas d'occupation de tous les terrains extérieurs, priorité des terrains intérieurs aux plus petites divisions.
- Si un club possède des revêtements extérieurs et intérieurs différents, les terrains en brique pilée sont donnés en priorité aux équipes nationales puis aux divisions régionales (divisions 1,2,3, ...).
- Interdiction de faire jouer des rencontres sur des terrains intérieurs si les terrains extérieurs sont libres (sauf en cas d'intempéries).
- Le Smashing Club LE ROEULX (3044) : installations intérieures uniquement agréées pour les rencontres de simples, sauf sous bulle.

- **15 minutes avant l'heure officielle de la rencontre, les capitaines doivent échanger :**
 - Le formulaire de composition des équipes avec la liste des joueurs (à classement égal, l'ordre des joueurs repris sur la liste d'engagement peut être modifié à chaque rencontre en régionale, ainsi qu'en nationale) **Les joueurs doivent alors monter sur les terrains dans l'ordre repris sur ce formulaire de composition et ne peut plus être modifié, sous peine de disqualification.**
 - Une photocopie de la liste officielle d'engagement complète de la catégorie
 - En cas d'absence d'un joueur au moment de lancer les matchs, c'est le joueur suivant qui prend sa place. Tous les joueurs montent alors d'une place

- **Les balles**
 - Le club visité fournit 4 balles neuves pour les matchs de simples.
 - Ces mêmes balles seront utilisées pour les doubles.

- **Le coaching et tenue vestimentaire**
 - Le coaching peut être fait sur tous les terrains.
 - Interdiction aux parents de monter sur les terrains.
 - La tenue de tennis est de rigueur.

- **Les feuilles de résultats**
 - Interclubs vétérans : le troisième set en simple est remplacé par un match tie-break pour les Dames 45 et 55 ans ainsi que pour les messieurs 60, 65 et 70 ans (premier à 10 points avec 2 points d'écart)
 - Les doubles comptent pour 1 points. Dans tous les matchs de double, le troisième set est remplacé par un match tie-break (premier à 10 points avec 2 points d'écart). Sur la feuille de résultats, pour le super tie-break il faut inscrire 7/6 pour le vainqueur comme résultat.
 - Si remarques, les indiquer dans la colonne appropriée
 - Si pas de remarque indiquée, dans ce cas toute remarque ultérieure sera irrecevable
 - Signature des deux capitaines
 - Signature du responsable interclubs
 - Chaque équipe conserve un exemplaire (Exemplaire pour le club visité, pour le club visiteur et pour le secrétariat régional **UNIQUEMENT SI VOUS AVEZ EU UN PROBLEME A L'ENCODAGE OU SI UNE REMARQUE EST RENSEIGNEE SUR LA FEUILLE**)
 - L'inscription de faux résultats disqualifie l'équipe et entraîne une forte amende.

 - Communication des résultats – le lundi matin
Si vous avez rencontré un problème lors de l'encodage de vos résultats, prière de contacter Philippe Mairesse (0476/65.45.14) et ce obligatoirement le lundi avant 9 Heures.
En cas de réclamation inscrite dans les remarques sur la feuille de résultats, cette dernière doit être envoyée par courriel pour le lundi 12 Heures à l'attention de Céline Deschamps : secretariat@aft-hainaut.be

4. Remarques importantes

- En accord avec le club adverse, vous pouvez **avancer** la date d'une rencontre mais en aucun cas la reculer. Prévenir Céline Deschamps (secretariat@aft-hainaut.be) de la date prévue pour la rencontre.

- Toute rencontre non commencée ou qui n'est pas terminée le jour même doit se jouer ou se poursuivre au point où elle a été arrêtée dans les installations du club désigné visité au calendrier officiel et être terminée au plus tard **le 5^{ème} jour y compris la date calendrier initialement programmée.**
 - *les rencontres du samedi : pour le mercredi soir*
 - *les rencontres du dimanche : pour le jeudi soir*
 - *les rencontres du mercredi : pour le dimanche soir*

- En cas d'intempéries, les clubs qui ont renseigné leurs terrains couverts pour les interclubs sont tenus de les mettre à disposition pour les rencontres sous peine de se voir déclarer « forfait »

5. Divers

- **Champion du Hainaut**

- Les 2 premiers qualifiés de chaque poule disputeront le tour final
- Le vainqueur est champion du Hainaut
- Dans les catégories à une poule, celui qui a terminé premier est champion du Hainaut

- **Résultats dans les journaux**

Les résultats des interclubs sont publiés le mardi dans **L'Avenir**